

La fille du Colonel : [suite]

Autor(en): **Saint-Martin, Ch.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 15

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Beauvallet, apercevant dans la coulisse les huîtres destinées à son camarade, n'avait pu résister à la tentation d'en goûter, et la première huître lui ayant paru bonne, il avait mangé la douzaine.

Une cave spéciale, fort bien approvisionnée, et dont les vins sont exclusivement destinés au service de scène, est installée rue Richelieu.

Les différents vins de cette cave sont servis selon les indications du dialogue.

Ainsi, lorsqu'un personnage s'écrie, dans le cours d'une comédie quelconque :

— Voilà d'excellent chambertin !

Le public peut être persuadé que l'artiste déguste du chambertin authentique et non du suresnes première.

Quant au champagne, ce n'est pas, comme dans la plupart des autres théâtres, d'atroce limonade plus ou moins gazeuse, mais bien du meilleur Rœderer, que les artistes peuvent boire en montrant une satisfaction réelle.

Les cigares aussi sont toujours de purs havanes.

Quand on met une soirée en scène, chaque artiste a le droit d'en prendre un dans les boîtes qui se trouvent sur la cheminée ou sur la table et de le garder — même s'il ne l'allume pas. L. M.

LA FILLE DU COLONEL.

VII

Néanmoins, le capitaine s'ennuyait déjà en garnison et, craignant que la « méditation militaire » ne fût pas, à elle seule, capable de le défendre contre « l'encroûtement », il avait adressé, hiérarchiquement, une pétition au ministère pour obtenir d'être envoyé au Tonkin.

Cette demande, qui semblait un reproche indirect aux autres officiers, qui n'avaient point fait de pétitions semblables, déplut à M. Ollier et au commandant, et, à partir de jour-là, Maurel comprit qu'on lui tenait rigueur.

Il ignorait ce que pensait le colonel ; car, n'ayant jamais été dans le monde et craignant d'y faire mauvaise figure, il n'allait chez M. Dorval qu'aux jours de réceptions officielles et réglementaires. Ses congés étaient tous pour sa vieille mère, qui habitait à Orléans et dont il était l'unique enfant.

Tel était l'homme que le lieutenant-colonel qualifiait volontiers d'« ours mal léché ».

Ce jour-là, sa « méditation militaire » ne fut pas longue.

A peine avait-il commencé à laisser sa pensée flotter sur ce prince Eugène de Savoie dont il étudiait le génie, que deux coups vigoureux furent frappés à sa porte.

Surpris, il se leva brusquement :

— Entrez ! cria-t-il.

La porte s'ouvrit, et Maurel, stupéfait, vit entrer le lieutenant-colonel.

Cette visite était tellement inattendue, tellement extraordinaire, que le capitaine frissonna un instant.

M. Ollier avait pris, pour la circonstance, un visage extrêmement dur et sévère. Sa moustache était retroussée ou plutôt hérissée jusqu'aux yeux. D'un geste, il repoussa le fauteuil que Maurel lui offrait :

— Capitaine, dit-il d'un ton sec, je lève vos arrêts... C'est bon, ne me remerciez pas !... Vous irez remercier demain la colonelle...

Et comme Maurel ouvrait de grands yeux :

— Comment ! vous ne comprenez pas ?... C'est pourtant bien simple. Je vous dis que demain il faudra vous

présenter chez le colonel et saluer Mlle Jeanne Dorval, car c'est elle qui a plaidé votre cause et qui l'a gagnée près de moi... Voilà qui est clair, je suppose !

— Oui, mon colonel, j'irai.

— C'est bon !... vous êtes libre... bonsoir !

M. Ollier sortit. Maurel resta muet de surprise, et, ce soir-là, sa méditation militaire changea pour la première fois de nature et de direction !

Le prince Eugène, en dépit de tout son génie, fit place à une autre image, plus gracieuse.

Le lendemain, à trois heures, le capitaine Maurel se présentait chez son colonel, où il trouvait plusieurs autres officiers du régiment, qui parurent étonnés de le voir arriver en grande tenue, astiqué, brossé, serré dans son ceinturon, comme s'il venait, lui aussi, faire sa cour à la colonelle. Jeanne le vit entrer et fut frappée de son air martial et de sa belle tournure ; elle vit bien qu'il avait au front la ride particulière aux officiers sévères, mais elle s'en émut peu et résolut aussitôt d'étudier à fond le nouveau venu.

Au même instant, le capitaine s'inclina devant elle :

— Mademoiselle, dit-il, M. Ollier m'a dit tout ce que je vous devais...

La jeune fille l'arrêta du geste :

— Ne parlons pas de cela, dit-elle. Il paraît, capitaine, que votre compagnie manœuvre à merveille !

Cette façon délicate de mettre à l'aise le capitaine et d'engager la conversation sur un terrain tout militaire plut beaucoup à Maurel, qui, bientôt, s'assit près de Jeanne et commença à lui raconter sa vie, sa campagne d'Afrique, et son désir d'aller au Tonkin servir plus utilement le pays. Tout doucement, et sans avoir l'air d'y attacher d'importance, Jeanne le faisait parler, lui donnait la réplique, l'interrogeait habilement, et, au bout d'un quart d'heure, elle le connaissait à fond. Le capitaine, s'oubliant un peu devant l'aimable enfant, alla jusqu'à lui parler de ce bain moral qui, disait-il, retrempe ses forces, et Jeanne, à son grand étonnement, prit fort au sérieux cette habitude quotidienne et déclara qu'elle aussi faisait souvent quelque chose d'analogue. Bref, après une demi heure, au moment où le thé fut servi, on eût dit que le capitaine était un des familiers de la maison.

Dans un coin, les officiers, réduits à causer entre eux et à échanger quelques balivernes de circonstance et d'usage, adressaient à Maurel des regards où se lisaient leur étonnement et leur jalousie.

A quatre heures seulement, Maurel sortit, après avoir salué le colonel, et reçut aussitôt les compliments empressés de ses camarades, qui tous se résumaient en quelques mots :

— Bravo, Maurel ! Pour un début, c'est un coup de maître ! La petite en tient pour toi ! Il faut te risquer et faire ta demande !...

Le capitaine partit d'un franc éclat de rire :

— Ah ! il ferait beau voir, s'écria-t-il, ce que dirait le colonel ! Un pauvre diable de capitaine comme moi !

— Eh ! mon cher, on ne peut jamais savoir. La colonelle est originale... elle a ses idées, et dame !... tu es en bonne voie !

Le surlendemain, Maurel, incapable de lutter contre le sentiment nouveau qui s'était emparé de lui, ne craignait pas de retourner chez son chef et s'entretenait de nouveau avec Jeanne. Il éprouvait un plaisir délicat, une sensation délicieuse, à causer avec cette aimable enfant des choses militaires, du régiment, de l'armée, de la France, de tout ce qu'il aimait, de tout ce qui faisait sa joie et sa vie.

En dépit de la contrainte qu'il essaya de s'imposer pour ne pas paraître indiscret ou ridicule, il ne put s'em-

pêcher d'aller ainsi presque chaque jour faire échange d'impressions, de pensées, de projets vaguement ébauchés, avec la colonelle. Et bientôt celle-ci, qui le recevait toujours avec la même grâce, partagea tellement ses aspirations, qu'elle en vint à chercher la première, dans le courrier du colonel, la réponse ministérielle qui devait donner à Maurel un poste au Tonkin.

(A suivre).

Ch. SAINT-MARTIN.

Jules Verne n'est point un savant, un explorateur, comme on pourrait le croire, malgré la teinte scientifique de la plupart de ses publications. C'est tout simplement un écrivain, un homme de lettres qui a trouvé un genre spécial. M. J. Verne, né à Nantes, en 1828, fit d'abord des études de droit, mais ne chercha point à se créer une carrière dans le barreau. Il se lança dans le théâtre; mais, après quelques essais dramatiques de peu de succès, il aborda le roman, auquel il donna un caractère tout particulier en y mettant en action les plus récentes découvertes scientifiques, avec un talent, un attrait vraiment remarquables. Le premier de ses ouvrages en ce genre, fut : *Cinq semaines en ballon*, que tous nos lecteurs connaissent. On raconte que, lorsqu'il en proposa le manuscrit à l'éditeur Hetzel, celui-ci hésita assez longtemps avant de le publier, ne se doutant pas qu'il lui rapporterait des millions. Dès lors, le succès de Jules Verne fut prodigieux, et l'on évalue aujourd'hui sa fortune à 50 millions. A ce prix, il vaut la peine de noircir du papier.

Onna remotchâ.

Quand l'est qu'on vâo couïenâ cauquon, faut être bin su dè se n'affèrè, et tsouyi dè se pas branquâ contrè on lulu que vo pâo mettrè dein on sa à recoulon, kâ adon vo passâ po on tatipotse et po on tadié, et lè dzeins rizont dè vo.

Lo màidzo dè C**, qu'étâi on grand farceu s'ein allâvè on dzo trovâ sè malâdo dâo coté dâo pi dè la montagne. L'étâi avoué son petit tsai et l'avâi âobliâ sè grelots. Tracivé sula route quand reincontrâ cauquiès pâysans qu'allâvont fèrè dâi z'einràyrès po dérontrè on vilhio tsamp d'espacette. Yon dè ellião lulus, po couïenâ lo màidzo et po fèrè rirè sè camèrâdo, fâ :

— Hé, mossieu le docteur, vous êtes en contravention.

— Et pourquoi ?

— Pâceque vous n'avez pas votre grelotière !

— Eh ! mon pauvre ami ! repond lo màidzo, comment voudrais-tu qu'on entende mes grelots quand il passe des toupins de ton espèce.

Et lo màidzo dzibliâ son tsévau, et traçâ pe liein, tandis que lè compagnons dè l'autre recaffâvont à veintro débotenâ dè ellia remotchâ que cozont bin âo mina-mor qu'amâvè trâo fèrè son vergalant.

OPÉRA. — L'excellente troupe lyrique de Genève nous annonce pour mercredi, 18 courant, une représentation de *l'Étudiant pauvre*, opéra comique en 3 actes et 4 tableaux, d'après Scribe, paroles françaises de MM. Hennequin et Valabrègue,

musique de Milloeker. Si nous en croyons les personnes qui ont assisté à la représentation de cet opéra, à Genève, il ne peut manquer d'avoir à Lausanne le plus grand succès. Puisse-t-il faire une belle salle, qui nous permette d'espérer encore sur quelques représentations; car nous aurons rarement la bonne fortune d'entendre une troupe d'artistes aussi distingués.

Ce soir, soirée offerte par la *Fanfare lausannoise* à ses membres honoraires et passifs, à l'occasion de l'inauguration de son drapeau et avec le concours de *l'Orphéon*.

Réponse au problème posé dans notre numéro du 31 mars. Le nombre cherché est 585. Nous avons reçu 38 réponses justes, et la prime est échuë à M. J. Sandmeyer, à Lausanne.

Question.

Deux aveugles avaient un frère; le frère meurt. Il est démontré que le défunt n'avait pas de frères. Quel pouvait être le degré de parenté des deux aveugles et du défunt ?

Prime: Un jeu.

La goutte. — Un médecin anglais emploie avec succès, contre la goutte, des applications d'eau chaude. Il fait envelopper les mains et les pieds dans de la flanelle trempée d'eau aussi chaude que le malade peut la supporter, et enferme le tout dans un sac imperméable où on laisse le membre atteint pendant toute la nuit. Ce traitement enlève bientôt l'inflammation et la raideur, et fait disparaître peu à peu des jointures, les dépôts d'urates. Les sels, qui se déposent dans les articulations et causent des douleurs intolérables, sont, en effet solubles dans l'eau absorbée par la peau, et finissent par être entièrement éliminés par le traitement à l'eau chaude.

(Science pratique).

Un ancien règlement du coutumier vaudois condamnait celui qui livrait au boucher un veau trop jeune. L'animal confisqué était jeté au lac après strangulation. Au cours d'une de ces exécutions, un pauvre paysan contemplait d'un œil morne tout l'espoir de sa bourse qui allait devenir la proie des poissons.

— Que penses-tu de ça ? mon pauvre Jean, lui fait un des assistants.

— Je pense, réplique notre homme, que voilà bien peu de viande pour tant de bouillon. Y

A l'exercice :

— Animal de maladroit ! vocifère le brigadier Pinto en s'adressant à une recrue, fais-moi le plaisir de descendre de ton cheval voir la dégainé que tu as quand tu es dessus !

L. MONNET.